

Objet : Membres et orientations du conseil de perfectionnement

Délibération du Conseil d'administration du 1^{er} mars 2017

Affichée au siège de la Régie le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200000693-20170301-DCA2017013-DE

Reçue par le représentant de l'Etat, le :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/03/2017

Le Conseil d'administration,

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2005-DASCO 146-1°) des 11 et 12 juillet 2005 portant création de la Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale chargée de la gestion de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, école supérieure du génie urbain (EIVP) ;

Vu les statuts de l'EIVP et notamment leur article 14 ;

Vu les délibérations du Conseil d'administration n° 2006-036 du 3 octobre 2006, 2009-017 du 23 juin 2009, 2011-013 du 25 mars 2011, du 2013-073 du 18 décembre 2013, du 2014-062 du 10 décembre 2014 et 2015-070 du 2 décembre 2015 portant désignation des membres du Conseil de perfectionnement,

Sur proposition du Président du Conseil d'administration ;

DELIBERE

Article 1er : Sont nommés en qualité de membres du Conseil de perfectionnement de l'EIVP :

M. Julian Bilal, Responsable des Bureaux d'études & projets – Chef service commercial, Marché public, Colas

M. Thomas Clochon, Délégué aux affaires sociales et à la formation, SYNTECH ingénierie

M. Patrick Franqueville, Directeur des Ressources Humaines, Eiffage infrastructures

M. Laurent Gagnepain, Conducteur d'opérations, AP-HP

M. Claude Le Guidec, Directeur des grands projets, Veolia

M. Marc-Antoine de Nazelle, Directeur des Ressources Humaines, Indigo

M. Denis Penouel, Directeur général adjoint, Chargé de la prospective, SIAAP

M. Nicolas Prego, Directeur technique & marketing – Smart & Resourceful Cities, Suez

M. Laurent Vigneau, Directeur Innovation Artelia

Il est pris acte des départs de :

Mme Catherine Barbé, Chargée de mission, Société du Grand Paris

M. Philippe Cazes, Directeur Général de Signature Group, Groupe Eurovia

M. Didier Dely, Directeur Général de la SEMAEST

M. Sébastien Fraisse, Directeur Général adjoint en charge de la France, Vinci Park (Indigo),
M. Philippe Maillard, Directeur programme Nouveaux Services Urbains, Veolia Environnement
M. Philippe Marest, Ingénieur EIVP, Directeur général des services techniques de la Ville de Nantes
Mme Sophie Payenville, Responsable Recrutement et carrières, Suez
M. Thierry Pierre Directeur de l'agence Ile de France, Aximum
M. Michel Thibaut, Directeur Général Adjoint Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP)
M. Jean-Luc Trancart, Ingénieur agronome, ancien Directeur Général Adjoint de la Lyonnaise des Eaux, ancien Président du Département Construction et Environnement de l'EIVP

Article 2 : La liste des membres du Conseil de perfectionnement de l'EIVP est arrêtée comme suit :

Mme Ghislaine Geffroy, ingénieure générale de la Ville de Paris, directrice de projet Economie circulaire, Secrétariat général, Ville de Paris - Présidente
Mme Sylvie Angeloni, Chef du service de l'énergie, DPA, Ville de Paris
M. Julian Bilal, Responsable des Bureaux d'études & projets – Chef service commercial, Marché public, Colas
M. Thomas Clochon, Délégué aux affaires sociales et à la formation, SYNTECH ingénierie
M. Hervé Foucard, Vice-Président de l'AIVP, représentant les anciens élèves de l'EIVP
M. Patrick Franqueville, Directeur des Ressources Humaines, Eiffage infrastructures
M. Laurent Gagnepain, Conducteur d'opérations, AP-HP
M. Franck Gosset, Directeur d'EVESA
M. Jean-Pierre Gueneau, Président d'Hortis, Chef des projets d'espaces verts du CG 94
M. Claude Le Guidec, Directeur des grands projets, Veolia
M. Antoine de Nazel, Directeur des Ressources Humaines, Indigo
M. Denis Penouel, Directeur général adjoint, Chargé de la prospective, SIAAP
M. Nicolas Prego, Directeur technique & marketing – Smart & Resourceful Cities, Suez
Mme Marie Pruvost, Directrice des Enseignements de l'Ecole des Ponts ParisTech
M. Laurent Vigneau, Directeur Innovation Artelia

Deux représentants des élèves

Deux représentants des enseignants

Article 3 : Les orientations arrêtées par le conseil de perfectionnement lors de ses séances des 12 avril et 30 novembre 2016 sont approuvées.